

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 3 avril 2012

SÉANCE ORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

Absent : Monsieur Robert Bérubé.

076.04.12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2012 soit accepté tel que présenté.

077.04.12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

078.04.12

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 3 avril 2012			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations mars 2012	2 425.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	2 470.24 \$	
Employés municipaux	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	12 493.18 \$	
REER employeur	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	865.40 \$	
REER employés	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	865.40 \$	
	Total:	19 119.65 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
Corp. Portageoise de Dév.	Transfert commandite	3662	500.00 \$
Frédéric Lee	Frais de déplacement	3669	71.25 \$
SAAQ	Immatriculations	3624	1 942.20 \$
Petite Caisse	Divers	3670	83.87 \$
Bibliothèque St-Pacôme	Don pour livre	3666	1 500.00 \$
Société Agri. Compté Kam.	Commandite	3665	50.00 \$
Habitations St-Pacôme	Commandite	3664	50.00 \$
Services sanitaires Roy	Ajustement factures	3668	79.48 \$
Station Plein Air	Quotes-Parts 4 mois	3661	13 333.32 \$
Club comp.Côte. des Chats	Commandite	3663	50.00 \$
Régie inter-municipale pro.	Quote-Part	3667	6 176.36 \$
Transport Pierre Dionne	Contrat neige	3671	23 095.67 \$

Accès D			
Hydro-Québec	Parc	08708-11134	362.89 \$
Hydro-Québec	P1-P2	08708-31989	458.79 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	07213-68074	1 329.93 \$
Hydro-Québec	Caserne	08708-15288	352.80 \$
Hydro-Québec	Centre Communautaire	08708-22487	1 220.96 \$
Hydro-Québec	Centre Comm. Agrandis	08708-66649	842.39 \$
Hydro-Québec	Croix	08708-83524	107.51 \$
Hydro-Québec	Baseball	08708-71413	31.20 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	08708-212661	416.40 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	06810-26063	1 170.67 \$
Hydro-Québec	PP5	08708-28435	93.57 \$
Hydro-Québec	PP4	07914-85889	87.90 \$
Hydro-Québec	PP2	07914-81464	318.01 \$
Hydro-Québec	Bibliothèque	07914-84121	786.41 \$
Hydro-Québec	P3-P4	07914-09184	1 103.92 \$
Hydro-Québec	Étangs	07914-55971	1 836.81 \$
Hydro-Québec	PP3	07914-88134	86.47 \$
Hydro-Québec	PP1	07914-38579	348.30 \$
Vidéotron	Téléphone Bibliothèque	07914-94838	107.28 \$
BELL	Chalet des loisirs	07914-63528	125.98 \$
BELL	Internet	08708-31115	30.99 \$
BELL	Internet	06810-46692	0.28 \$
BELL	Station pompage	07914-81667	80.96 \$
BELL	Station pompage	07914-61164	80.96 \$
BELL	Station pompage	07914-30207	80.96 \$
BELL	Bureau municipal	07914-52444	256.70 \$
CSST	Frais mensuels	07213-94321	729.62 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	07213-55196	3 093.47 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	07213-94321	6 744.23 \$
Cartes de crédit			
Café Azimut	Repas	Dévelop.	17.87 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			69 236.38 \$
TOTAL SALAIRES			19 119.65 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			69 236.38 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			66 426.78 \$
GRAND TOTAL :			154 782.81 \$

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 3 avril 2012 et dont j'ai copie aux archives.

Frédéric Lee,
Directeur général

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 269 – RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Daniel Jean qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 269 portant sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté.

AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT UN TARIF POUR L'INTERVENTION DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jean Santerre qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 270 décrétant un tarif pour l'intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule dans certaines circonstances sera adopté.

079.04.12

AVIS FAVORABLE POUR L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA CPTAQ CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION À PORTÉE COLLECTIVE (ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS)

ATTENDU QUE la MRC a déposé en avril 2011 une demande d'autorisation à portée collective;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, la municipalité s'est entendue avec l'UPA, la MRC et la commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) sur la délimitation des îlots déstructurés relatifs à l'article 59 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles sur son territoire lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE le service d'aménagement et de mise en valeur de la MRC de Kamouraska a vérifié la cartographie illustrant les îlots déstructurés prévus à l'orientation préliminaire, et constaté que celle-ci est conforme à la délimitation convenue lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE selon l'article 60.1 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité dispose de 45 jours suite à l'orientation préliminaire pour présenter ses observations à la CPTAQ;

ATTENDU QUE selon l'article 62.6 de la même loi, la CPTAQ doit avoir reçu l'avis favorable des parties intéressées pour rendre une décision;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme convient que les îlots déstructurés illustrés dans les cartes de l'avis préliminaire concordent avec ce qui a été négocié les 20 et 21 septembre 2011 et qu'elle donne un avis favorable à l'orientation préliminaire.

080.04.12

PERSONNES DÉSIGNÉES AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

ATTENDU QUE selon la *Politique de gestion des cours d'eau* adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

ATTENDU QUE selon l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menacent la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Claude Paradis, employé municipal, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

081.04.12

PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 24 JUIN

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Pacôme souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la

Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

082.04.12

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2012

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec 2012 est organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Mathilde Loïselle, agente de développement, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

083.04.12

DEMANDE ADRESSÉE AU MINISTRE CHRISTIAN PARADIS DE LAISSER AUX ENTREPRISES LOCALES, DANS LES ZONES RURALES, UNE PART DE LA BANDE 700 MHz

ATTENDU QUE le Ministre Christian Paradis a mis de côté une partie de cette bande pour des entreprises alimentées par du capital étranger;

ATTENDU QUE les ondes de la bande 700 MHz sont plus efficaces;

ATTENDU QUE de petites entreprises de communication (internet haute vitesse) ont été créées au Québec, parfois dans de petites municipalités et qu'elles offrent internet haute vitesse à un coût très compétitif, là où les grandes entreprises ne veulent pas intervenir;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Ministre Christian Paradis :

D'OFFRIR l'usage des ondes sous forme de location plutôt que de les vendre;

DE DÉTERMINER, après consultation du milieu, une part du spectre, dans la bande du 700 MHz, qui serait réservé, au moment des enchères, à des entreprises dont le siège social est situé sur le territoire combiné des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup.

084.04.12

ADOPTION DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ MODIFIÉ

ATTENDU QUE certaines modifications ont été apportées au programme d'accès à la propriété de Saint-Pacôme;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le programme d'accès à la propriété tel que présenté avec des modifications apportées.

085.04.12

AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-PACÔME ET SAINT-GABRIEL POUR LE CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE les jeunes de la Municipalité de Saint-Gabriel fréquenteront le camp de jour de Saint-Pacôme pour l'été 2012;

ATTENDU QUE le prix d'inscription pour le camp de jour sera le même pour les jeunes de St-Gabriel que ceux de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme réclamera à la Municipalité de

Saint-Gabriel un montant correspondant à 50% des frais d'inscription chargés aux résidents de Saint-Gabriel;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee, à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Gabriel pour le camp de jour 2012.

086.04.12

PROJET SAXO ET TUYAUX EN COULEUR

ATTENDU QUE le duo Saxo et tuyaux met en lumière deux artistes du Kamouraska dont le projet nous plongera au cœur de notre coin de pays;

ATTENDU QUE leur projet consiste en l'enregistrement d'un disque d'œuvres pour saxophone et orgue réalisé en itinérance dans les églises de Cap-Saint-Ignace, La Pocatière, Saint-Pacôme, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE les orgues qui sonnent dans ces églises ont chacune une personnalité sonore différente et font partie de l'héritage artistique de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce disque comportera des pièces musicales accessibles et minutieusement choisies afin de plaire à un large auditoire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) pour la réalisation de ce disque et de recevoir en échange des exemplaires de ce dernier qui serviront comme objets promotionnels du patrimoine de notre Municipalité.

087.04.12

PROJET DE PÉRIMÈTRE URBAIN AU PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE KAMOURASKA

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en processus de révision du schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette révision, la MRC doit évaluer les besoins en espace de chaque municipalité afin de déterminer les limites des périmètres urbains;

ATTENDU QUE la délimitation des périmètres urbains comme l'ensemble des éléments du schéma d'aménagement doit être conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement;

ATTENDU QU'un projet de limite du périmètre urbain (impliquant une modification au périmètre actuel) et un document explicatif ont été déposés au conseil de la municipalité et que celui-ci en a pris connaissance;

ATTENDU QU'une rencontre de travail a eu lieu le 8 mars dernier avec Mme Maryse Hénault-Tessier afin d'évaluer le scénario proposé et comprend que celui-ci, en raison des ajouts prévus, a une certaine incidence sur la zone agricole;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Pacôme est en accord avec l'intégralité du projet de périmètre déposé et convient que les démarches d'exclusion à la CPTAQ pourront être amorcées à cet effet par la MRC, en collaboration avec la municipalité. La municipalité comprend toutefois que tout projet d'agrandissement du périmètre touchant la zone agricole pourra faire l'objet d'une révision suite aux étapes préliminaires de travail impliquant l'UPA et la CPTAQ.

088.04.12

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – MME RÉJEANNE BLAIS, 115 RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE Mme Réjeanne Blais a présenté une demande de permis pour le remplacement de trois (3) fenêtres à l'avant de sa résidence du 115, rue Galarneau et que par la même occasion, elle désire enlever le solarium situé à l'arrière de sa

résidence et le remplacer par un patio;

ATTENDU QUE la propriété de Mme Réjeanne Blais est située à l'intérieur de la zone du PIA (Plans d'implantation et d'intégration architecturale) et que Mme Blais désire faire le remplacement de ses fenêtres par des fenêtres en PVC à six (6) carreaux;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Pacôme d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement, à délivrer le permis de rénovation à Mme Réjeanne Blais;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de rénovation de Mme Réjeanne Blais pour sa résidence du 115, rue Galarneau.

089.04.12

VACANCES DES EMPLOYÉS – ANNÉE 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les dates de vacances de chacun des employés suivant, la Municipalité se réservant le droit de demander un déplacement de vacances en cas de nécessité :

Frédéric Lee :	8 au 14 juillet 2012 15 au 21 juillet 2012 26 août au 1 ^{er} septembre 2012
Manon Lévesque	12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012
Mathilde Loïselle	5 au 11 août 2012 À déterminer
Martine Boucher	15 au 21 juillet 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juillet au 4 août 2012
Jean-Pierre Lévesque	1 au 7 juillet 2012 8 au 14 juillet 2012 5 au 11 août 2012 12 au 18 août 2012
Richard Ruest	24 au 30 juin 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juillet au 4 août 2012 30 septembre au 6 octobre 2012
Claude Paradis	13 au 19 mai 2012 12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012 14 au 20 octobre 2012

090.04.12

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2012;

ATTENDU QUE cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député M. André Simard;

ATTENDU QUE des travaux sont à réaliser sur les rues Chamberland et Martin;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention de vingt mille dollars (20 000,00 \$) pour des travaux de réfection et d'asphaltage des rues Chamberland et Martin dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local auprès de notre Député M. André Simard.

091.04.12

TERRAIN DANS LE PARC INDUSTRIEL DE SAINT-PACÔME – OBLIGATION DE CONSTRUIRE

ATTENDU QUE Chevrons Dionne inc. a acquis de la Municipalité de Saint-Pacôme, le 8 décembre 2006, un terrain situé dans le Parc industriel;

ATTENDU QU'il a été spécialement entendu et convenu entre le vendeur et l'acquéreur qu'une construction pour fins industrielles devrait être érigée dans les vingt-quatre (24) mois à compter de la signature du contrat;

ATTENDU QU'il a été aussi convenu, qu'à défaut de quoi, la Municipalité de Saint-Pacôme aurait le droit d'exiger la rétrocession du terrain en remboursant à l'acquéreur quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix payé;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit adressée à Chevrons Dionne de nous valider ses intérêts et intentions concernant son terrain dans le parc industriel, et ce, avant le 30 mai 2012.

092.04.12

ADOPTION DU BUDGET POUR LE CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme offrira encore cette année le service d'un Camp de jour pour nos jeunes et que les jeunes de Saint-Gabriel se joindront à notre groupe;

ATTENDU QUE la Politique familiale a pour but d'apporter un soutien aux familles et de créer un environnement favorable à leur épanouissement;

ATTENDU QUE notre directeur général, M. Frédérick Lee, nous présente le budget d'opérations suivant pour l'été 2012;

Revenus	Nb	Prix	Total
Inscriptions résidents sans services	40	90,00 \$	3 600,00 \$
Inscriptions résidents avec services	10	230,00 \$	2 300,00 \$
Inscriptions non-résidents sans services	4	200,00 \$	800,00 \$
Inscriptions non-résidents avec services	1	335,00 \$	335,00 \$
Frais aux activités spéciales non-participants	30	15,00 \$	450,00 \$
Contribution municipalité sur salaires	1	14 040,17 \$	14 040,17 \$
Commandite Desjardins	1	400,00 \$	400,00 \$
Commandite optimiste	1	250,00 \$	250,00 \$
Part Saint-Gabriel	15	65,00 \$	975,00 \$
Programme emplois d'été Canada	320	4.50 \$	1 440,00 \$
Total			24 590,17 \$

Dépenses	Nb	Prix	Total
Salaires coordonnateur (trice) avec charges	8	524,40 \$	4 195,20 \$
Salaires animateurs(trices) avec charges	7	2 134,69 \$	14 942,81 \$
Fournitures pour animation	7	70,00 \$	490,00 \$
Voyages	7	360,00 \$	2 520,00 \$
T-Shirts (2)	64	15,00 \$	960,00 \$
Équipement et jeux	8	125,00 \$	1 000,00 \$
Divers (2%)	1		482,16 \$
Total			24 590,17 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget du camp de jour 2012 tel que présenté.

093.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

094.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, le Club Optimiste de Saint-Pacôme a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Optimiste de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Optimiste de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

095.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB RICHELIEU – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Richelieu afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Richelieu de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

096.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-GABRIEL – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Gabriel afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Gabriel de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

097.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-

PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

098.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité

099.04.12

INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

ATTENDU la tenue du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les frais d'inscription de M. Frédérick Lee, directeur général, au montant de quatre cent soixante-quinze dollars (475,00 \$) plus les taxes ainsi que les dépenses s'y rattachant pour qu'il assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains au Centre des congrès de Québec.

100.04.12

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) – ADHÉSION 2012-2013

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2012-2013 au montant de cent-cinquante dollars (150,00 \$).

101.04.12

L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du Cœur est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes qui vivent avec des problèmes cardiaques, de même qu'à leurs proches;

ATTENDU QU'il y a des coûts dont leur organisme doit s'acquitter même si le travail est exécuté en grande partie par des bénévoles;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à

l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Arc-en-ciel du Cœur.

102.04.12

GROUPE D'ENTRAIDE EN ALLAITEMENT MATERNEL DU KAMOURASKA « LES P'TITS GOBE-LAIT » - DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE le groupe d'entraide à l'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait » informe et soutient les parents qui ont choisi l'allaitement maternel comme mode d'alimentation pour leur nouveau-né depuis près de 14 ans;

ATTENDU QUE le financement reçu du CSSSK est insuffisant pour le maintien de leurs activités et services qui sont totalement gratuits pour la clientèle;

ATTENDU QUE leur mission est de s'assurer de donner toutes les chances possibles au nouveau-né pour qu'il ait un meilleur départ dans la vie;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au groupe d'entraide d'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait ».

103.04.12

L'UNION AMICALE DU COLLÈGE DE SAINT-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE l'Union Amicale, revue officielle du Collège Sté-Anne de La Pocatière rejoint plus de cinq mille cinq cents lecteurs (5 500) par parution;

ATTENDU QUE le 8 juin prochain Saint-Pacôme accueillera les participants au tournoi de golf annuel des membres de l'Union Amicale;

ATTENDU QUE l'Union Amicale prépare un numéro spécial nous permettant d'annoncer à la clientèle touristique les attraits et services offerts ainsi que le fort potentiel d'accueil de notre Municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents de participer à la réalisation de l'édition spéciale de l'Union Amicale en achetant une publicité de ¼ de page noir et blanc au montant de deux cents dollars (200,00 \$).

104.04.12

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LINDA LÉVESQUE ET M. FRANCIS DIONNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne ont acquis la propriété sise au 287-A, boulevard Bégin le 25 novembre 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 287-A boulevard Bégin, et ce, selon l'ancien programme.

ÉTUDE DES SOUMISSIONS – JOURNAL MUNICIPAL « LE PACÔMIEN »

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

105.04.12

RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QUE suite à la vérification comptable, certains comptes à recevoir, qui ne sont pas des comptes de taxes, datant de plus de trois (3) ans figurent toujours à nos livres;

ATTENDU QUE ses comptes datant de 2002 à 2007 sont devenus de mauvaises créances et ne peuvent être légalement récupérés;

ATTENDU QU'il est déplorable que ces créances n'aient pas été réclamées dans les années antérieures;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à la radiation de ces mauvaises créances pour un montant total de dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante-cinq cents (17 697,55 \$).

106.04.12

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE KAMOURASKA, L'ISLET ET RIVIÈRE-DU-LOUP (OBAKIR) – CONFIRMATION D'IMPLICATION

ATTENDU QUE OBAKIR a reçu la confirmation que la demande de financement déposée à la Fondation de la faune du Québec pour l'élaboration d'un plan d'aménagement et de conservation pour le tronçon aval de la rivière Ouelle a été accepté;

ATTENDU QU'un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) a été accordé et qu'il est possible de réaliser le projet à l'intérieur de ce budget;

ATTENDU QUE nous avons reçu un résumé du projet et une estimation de l'implication que chacun des partenaires devra apporter;

ATTENDU QUE notre implication représente six (6) jours de travail par personne, qui sera assumée par M. Gervais Lévesque, maire et M. Claude Paradis, employé municipal;

ATTENDU QUE nous devons confirmer notre participation à OBAKIR et que nous recevrons au cours du printemps une invitation à une rencontre afin d'amorcer les démarches;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer notre implication à OBAKIR pour le projet de plan d'aménagement et de conservation du corridor riverain de la rivière Ouelle, entre Saint-Pacôme et l'embouchure.

CORRESPONDANCE

107.04.12

ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – GALA PLÉIADE

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de soixante dollars (60,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

108.04.12

CLUB LIONS SAINT-PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle tient son souper BBQ annuel le 14 avril prochain;

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle sollicite notre générosité en commanditant un prix de participation afin d'agrémenter leur soirée;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de donner deux chandails de la Municipalité de

Saint-Pacôme à titre de prix de participation au Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle..

VARIA

109.04.12

BPR GROUPE-CONSEIL – OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QUE BPR Groupe-conseil nous transmet un budget d'honoraires pour la réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du secteur Nord du Rocher;

ATTENDU QUE cet outil nous permettra d'avoir un portrait d'ensemble de ce secteur, d'élaborer et d'appliquer des stratégies de résolution de problèmes et ainsi, la Municipalité sera en mesure de sensibiliser les résidents à l'importance de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à mettre à niveau les installations septiques;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin, et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents d'accepter l'offre de service de BPR Groupe-conseil pour la réalisation du relevé sanitaire pour le secteur Nord du Rocher au montant de quinze mille trois cent cinquante dollars (15 350,00 \$) plus les taxes.

110.04.12

ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 – OFFICE D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Pacôme tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	49 676 \$
DÉPENSES	
Administration	14 121 \$
Conciergerie et entretien	10 029 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	25 513 \$
Remplacement, amélioration et modernisation (RAM)	10 052 \$
Financement/Contrepartie Immobilière SHQ	40 765 \$
Services à la clientèle	416 \$
Total des dépenses	100 896 \$
DÉFICIT	(51 220 \$)
Remplacement, amélioration et modernisation	150 \$
DÉFICIT APRÈS CAPITALISATION	(51 070 \$)
Partage du déficit	
	SHQ 90% 46 113 \$ \$
	Municipalité 10% 5 107 \$

111.04.12

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, d'aller en appel d'offres sur invitation auprès d'entrepreneurs pour le balayage des rues de notre municipalité et que la plus basse soumission soit acceptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

112.04.12

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h42.

Gervais Lévesque
Maire

Frédéric Lee
Directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

076.04.12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2012 soit accepté tel que présenté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

077.04.12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

078.04.12

**ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES
ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 3 avril 2012			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations mars 2012	2 425.43 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	2 470.24 \$	
Employés municipaux	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	12 493.18 \$	
REER employeur	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	865.40 \$	
REER employés	Salaires sem du 26-02-2012 au 24-03-2012	865.40 \$	
	Total:	19 119.65 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
Corp. Portageoise de Dév.	Transfert commandite	3662	500.00 \$
Frédéric Lee	Frais de déplacement	3669	71.25 \$
SAAQ	Immatriculations	3624	1 942.20 \$
Petite Caisse	Divers	3670	83.87 \$
Bibliothèque St-Pacôme	Don pour livre	3666	1 500.00 \$
Société Agri. Compté Kam.	Commandite	3665	50.00 \$
Habitations St-Pacôme	Commandite	3664	50.00 \$
Services sanitaires Roy	Ajustement factures	3668	79.48 \$
Station Plein Air	Quotes-Parts 4 mois	3661	13 333.32 \$
Club comp.Côte. des Chats	Commandite	3663	50.00 \$
Régie inter-municipale pro.	Quote-Part	3667	6 176.36 \$
Transport Pierre Dionne	Contrat neige	3671	23 095.67 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Parc	08708-11134	362.89 \$
Hydro-Québec	P1-P2	08708-31989	458.79 \$
Hydro-Québec	Lumières de rue	07213-68074	1 329.93 \$
Hydro-Québec	Caserne	08708-15288	352.80 \$
Hydro-Québec	Centre Communautaire	08708-22487	1 220.96 \$
Hydro-Québec	Centre Comm. Agrandis	08708-66649	842.39 \$
Hydro-Québec	Croix	08708-83524	107.51 \$
Hydro-Québec	Baseball	08708-71413	31.20 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	08708-212661	416.40 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	06810-26063	1 170.67 \$
Hydro-Québec	PP5	08708-28435	93.57 \$
Hydro-Québec	PP4	07914-85889	87.90 \$
Hydro-Québec	PP2	07914-81464	318.01 \$
Hydro-Québec	Bibliothèque	07914-84121	786.41 \$
Hydro-Québec	P3-P4	07914-09184	1 103.92 \$
Hydro-Québec	Étangs	07914-55971	1 836.81 \$
Hydro-Québec	PP3	07914-88134	86.47 \$
Hydro-Québec	PP1	07914-38579	348.30 \$
Vidéotron	Téléphone Bibliothèque	07914-94838	107.28 \$
BELL	Chalet des loisirs	07914-63528	125.98 \$
BELL	Internet	08708-31115	30.99 \$
BELL	Internet	06810-46692	0.28 \$
BELL	Station pompage	07914-81667	80.96 \$
BELL	Station pompage	07914-61164	80.96 \$
BELL	Station pompage	07914-30207	80.96 \$

BELL	Bureau municipal	07914-52444	256.70 \$
CSST	Frais mensuels	07213-94321	729.62 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	07213-55196	3 093.47 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	07213-94321	6 744.23 \$
Cartes de crédit			
Café Azimut	Repas	Dévelop.	17.87 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			69 236.38 \$
TOTAL SALAIRES			19 119.65 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			69 236.38 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			66 426.78 \$
GRAND TOTAL :			154 782.81 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 3 avril 2012 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee,
Directeur général

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

**AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 269 – RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'UTILISATION DE
L'EAU POTABLE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Daniel Jean qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 269 portant sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

**AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT UN TARIF POUR L'INTERVENTION
DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN
VÉHICULE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jean Santerre qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 270 décrétant un tarif pour l'intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule dans certaines circonstances sera adopté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

079.04.12

**AVIS FAVORABLE POUR L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA
CPTAQ CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION À PORTÉE
COLLECTIVE (ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS)**

ATTENDU QUE la MRC a déposé en avril 2011 une demande d'autorisation à portée collective;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, la municipalité s'est entendue avec l'UPA, la MRC et la commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) sur la délimitation des îlots déstructurés relatifs à l'article 59 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles sur son territoire lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE le service d'aménagement et de mise en valeur de la MRC de Kamouraska a vérifié la cartographie illustrant les îlots déstructurés prévus à l'orientation préliminaire, et constaté que celle-ci est conforme à la délimitation convenue lors des négociations des 20 et 21 septembre 2011;

ATTENDU QUE selon l'article 60.1 de la loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité dispose de 45 jours suite à l'orientation préliminaire pour présenter ses observations à la CPTAQ;

ATTENDU QUE selon l'article 62.6 de la même loi, la CPTAQ doit avoir reçu l'avis favorable des parties intéressées pour rendre une décision;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme convient que les îlots déstructurés illustrés dans les cartes de l'avis préliminaire concordent avec ce qui a été négocié les 20 et 21 septembre 2011 et qu'elle donne un avis favorable à l'orientation préliminaire.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

080.04.12

**PERSONNES DÉSIGNÉES AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION
DES COURS D'EAU**

ATTENDU QUE selon la *Politique de gestion des cours d'eau* adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcle ou d'obstruction causant une menace immédiate et imminente;

ATTENDU QUE selon l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menacent la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcle et de situation d'urgence.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Claude Paradis, employé municipal, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

081.04.12

PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 24 JUIN

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Pacôme souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

082.04.12

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2012

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec 2012 est organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme en collaboration avec des organismes du milieu;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Mathilde Loiselle, agente de développement, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012 pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

083.04.12

**DEMANDE ADRESSÉE AU MINISTRE CHRISTIAN PARADIS DE LAISSER
AUX ENTREPRISES LOCALES, DANS LES ZONES RURALES, UNE PART
DE LA BANDE 700 MHz**

ATTENDU QUE le Ministre Christian Paradis a mis de côté une partie de cette bande pour des entreprises alimentées par du capital étranger;

ATTENDU QUE les ondes de la bande 700 MHz sont plus efficaces;

ATTENDU QUE de petites entreprises de communication (internet haute vitesse) ont été créées au Québec, parfois dans de petites municipalités et qu'elles offrent internet haute vitesse à un coût très compétitif, là où les grandes entreprises ne veulent pas intervenir;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Ministre Christian Paradis :

D'OFFRIR l'usage des ondes sous forme de location plutôt que de les vendre;

DE DÉTERMINER, après consultation du milieu, une part du spectre, dans la bande du 700 MHz, qui serait réservé, au moment des enchères, à des entreprises dont le siège social est situé sur le territoire combiné des MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201__

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

084.04.12

ADOPTION DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ MODIFIÉ

ATTENDU QUE certaines modifications ont été apportées au programme d'accès à la propriété de Saint-Pacôme;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le programme d'accès à la propriété tel que présenté avec des modifications apportées.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

085.04.12

**AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE
ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-PACÔME ET SAINT-GABRIEL
POUR LE CAMP DE JOUR 2012**

ATTENDU QUE les jeunes de la Municipalité de Saint-Gabriel fréquenteront le camp de jour de Saint-Pacôme pour l'été 2012;

ATTENDU QUE le prix d'inscription pour le camp de jour sera le même pour les jeunes de St-Gabriel que ceux de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme réclamera à la Municipalité de Saint-Gabriel un montant correspondant à 50% des frais d'inscription chargés aux résidents de Saint-Gabriel;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee, à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Gabriel pour le camp de jour 2012.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

086.04.12

PROJET SAXO ET TUYAUX EN COULEUR

ATTENDU QUE le duo Saxo et tuyaux met en lumière deux artistes du Kamouraska dont le projet nous plongera au cœur de notre coin de pays;

ATTENDU QUE leur projet consiste en l'enregistrement d'un disque d'œuvres pour saxophone et orgue réalisé en itinérance dans les églises de Cap-Saint-Ignace, La Pocatière, Saint-Pacôme, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE les orgues qui sonnent dans ces églises ont chacune une personnalité sonore différente et font partie de l'héritage artistique de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce disque comportera des pièces musicales accessibles et minutieusement choisies afin de plaire à un large auditoire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) pour la réalisation de ce disque et de recevoir en échange des exemplaires de ce dernier qui serviront comme objets promotionnels du patrimoine de notre Municipalité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201__

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

087.04.12

**PROJET DE PÉRIMÈTRE URBAIN AU PROJET DE SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE
KAMOURASKA**

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en processus de révision du schéma d'aménagement et de développement;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette révision, la MRC doit évaluer les besoins en espace de chaque municipalité afin de déterminer les limites des périmètres urbains;

ATTENDU QUE la délimitation des périmètres urbains comme l'ensemble des éléments du schéma d'aménagement doit être conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement;

ATTENDU QU'un projet de limite du périmètre urbain (impliquant une modification au périmètre actuel) et un document explicatif ont été déposés au conseil de la municipalité et que celui-ci en a pris connaissance;

ATTENDU QU'une rencontre de travail a eu lieu le 8 mars dernier avec Mme Maryse Hénault-Tessier afin d'évaluer le scénario proposé et comprend que celui-ci, en raison des ajouts prévus, a une certaine incidence sur la zone agricole;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Pacôme est en accord avec l'intégralité du projet de périmètre déposé et convient que les démarches d'exclusion à la CPTAQ pourront être amorcées à cet effet par la MRC, en collaboration avec la municipalité. La municipalité comprend toutefois que tout projet d'agrandissement du périmètre touchant la zone agricole pourra faire l'objet d'une révision suite aux étapes préliminaires de travail impliquant l'UPA et la CPTAQ.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

088.04.12

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – MME RÉJEANNE BLAIS, 115 RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE Mme Réjeanne Blais a présenté une demande de permis pour le remplacement de trois (3) fenêtres à l'avant de sa résidence du 115, rue Galarneau et que par la même occasion, elle désire enlever le solarium situé à l'arrière de sa résidence et le remplacer par un patio;

ATTENDU QUE la propriété de Mme Réjeanne Blais est située à l'intérieur de la zone du PIA (Plans d'implantation et d'intégration architecturale) et que Mme Blais désire faire le remplacement de ses fenêtres par des fenêtres en PVC à six (6) carreaux;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Pacôme d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement, à délivrer le permis de rénovation à Mme Réjeanne Blais;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de rénovation de Mme Réjeanne Blais pour sa résidence du 115, rue Galarneau.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

089.04.12

VACANCES DES EMPLOYÉS – ANNÉE 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les dates de vacances de chacun des employés suivant, la Municipalité se réservant le droit de demander un déplacement de vacances en cas de nécessité :

Frédéric Lee :	8 au 14 juillet 2012 15 au 21 juillet 2012 26 août au 1 ^{er} septembre 2012
Manon Lévesque	12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012
Mathilde Loïselle	5 au 11 août 2012 À déterminer
Martine Boucher	15 au 21 juillet 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juillet au 4 août 2012
Jean-Pierre Lévesque	1 au 7 juillet 2012 8 au 14 juillet 2012 5 au 11 août 2012 12 au 18 août 2012
Richard Ruest	24 au 30 juin 2012 22 au 28 juillet 2012 29 juillet au 4 août 2012 30 septembre au 6 octobre 2012
Claude Paradis	13 au 19 mai 2012 12 au 18 août 2012 19 au 25 août 2012 14 au 20 octobre 2012

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

090.04.12

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2012;

ATTENDU QUE cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député M. André Simard;

ATTENDU QUE des travaux sont à réaliser sur les rues Chamberland et Martin;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention de vingt mille dollars (20 000,00 \$) pour des travaux de réfection et d'asphaltage des rues Chamberland et Martin dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local auprès de notre Député M. André Simard.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

091.04.12

**TERRAIN DANS LE PARC INDUSTRIEL DE SAINT-PACÔME –
OBLIGATION DE CONSTRUIRE**

ATTENDU QUE Chevrons Dionne inc. a acquis de la Municipalité de Saint-Pacôme, le 8 décembre 2006, un terrain situé dans le Parc industriel;

ATTENDU QU'il a été spécialement entendu et convenu entre le vendeur et l'acquéreur qu'une construction pour fins industrielles devrait être érigée dans les vingt-quatre (24) mois à compter de la signature du contrat;

ATTENDU QU'il a été aussi convenu, qu'à défaut de quoi, la Municipalité de Saint-Pacôme aurait le droit d'exiger la rétrocession du terrain en remboursant à l'acquéreur quatre-vingt-dix pour cent (90%) du prix payé;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit adressée à Chevrons Dionne de nous valider ses intérêts et intentions concernant son terrain dans le parc industriel, et ce, avant le 30 mai 2012.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201__

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

092.04.12

ADOPTION DU BUDGET POUR LE CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme offrira encore cette année le service d'un Camp de jour pour nos jeunes et que les jeunes de Saint-Gabriel se joindront à notre groupe;

ATTENDU QUE la Politique familiale a pour but d'apporter un soutien aux familles et de créer un environnement favorable à leur épanouissement;

ATTENDU QUE notre directeur général, M. Frédérick Lee, nous présente le budget d'opérations suivant pour l'été 2012;

Revenus	Nb	Prix	Total
Inscriptions résidents sans services	40	90,00 \$	3 600,00 \$
Inscriptions résidents avec services	10	230,00 \$	2 300,00 \$
Inscriptions non-résidents sans services	4	200,00 \$	800,00 \$
Inscriptions non-résidents avec services	1	335,00 \$	335,00 \$
Frais aux activités spéciales non-participants	30	15,00 \$	450,00 \$
Contribution municipalité sur salaires	1	14 040,17 \$	14 040,17 \$
Commandite Desjardins	1	400,00 \$	400,00 \$
Commandite optimiste	1	250,00 \$	250,00 \$
Part Saint-Gabriel	15	65,00 \$	975,00 \$
Programme emplois d'été Canada	320	4.50 \$	1 440,00 \$
Total			24 590,17 \$

Dépenses	Nb	Prix	Total
Salaire coordonnateur (trice) avec charges	8	524,40 \$	4 195,20 \$
Salaire animateurs(trices) avec charges	7	2 134,69 \$	14 942,81 \$
Fournitures pour animation	7	70,00 \$	490,00 \$
Voyages	7	360,00 \$	2 520,00 \$
T-Shirts (2)	64	15,00 \$	960,00 \$
Équipement et jeux	8	125,00 \$	1 000,00 \$
Divers (2%)	1		482,16 \$
Total			24 590,17 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget du camp de jour 2012 tel que présenté.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

093.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
DE LA RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

094.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE par les années passées, le Club Optimiste de Saint-Pacôme a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Optimiste de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Optimiste de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

095.04.12

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB RICHELIEU – CAMP DE JOUR
2012**

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Richelieu afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Richelieu de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

096.04.12

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-GABRIEL –
CAMP DE JOUR 2012**

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Gabriel afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Gabriel de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

097.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLUB LIONS DE SAINT-PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Lions de Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

098.04.12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-PACÔME – CAMP DE JOUR 2012

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Pacôme offre aux jeunes de sa municipalité, la chance de fréquenter le camp de jour;

ATTENDU QU'une entente a été conclue avec la Municipalité de Saint-Gabriel afin que les jeunes de cette municipalité puissent bénéficier des services de notre camp de jour;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme afin de fournir un service de qualité aux jeunes des deux (2) municipalités lors de la tenue du camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

099.04.12

**INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE
L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

ATTENDU la tenue du congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les frais d'inscription de M. Frédérick Lee, directeur général, au montant de quatre cent soixante-quinze dollars (475,00 \$) plus les taxes ainsi que les dépenses s'y rattachant pour qu'il assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 6, 7 et 8 juin prochains au Centre des congrès de Québec.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédérick Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

100.04.12

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT
(URLS) – ADHÉSION 2012-2013

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2012-2013 au montant de cent-cinquante dollars (150,00 \$).

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

101.04.12

L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du Cœur est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes qui vivent avec des problèmes cardiaques, de même qu'à leurs proches;

ATTENDU QU'il y a des coûts dont leur organisme doit s'acquitter même si le travail est exécuté en grande partie par des bénévoles;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Arc-en-ciel du Cœur.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

102.04.12

**GROUPE D'ENTRAIDE EN ALLAITEMENT MATERNEL DU
KAMOURASKA « LES P'TITS GOBE-LAIT » - DEMANDE DE DON**

ATTENDU QUE le groupe d'entraide à l'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait » informe et soutient les parents qui ont choisi l'allaitement maternel comme mode d'alimentation pour leur nouveau-né depuis près de 14 ans;

ATTENDU QUE le financement reçu du CSSSK est insuffisant pour le maintien de leurs activités et services qui sont totalement gratuits pour la clientèle;

ATTENDU QUE leur mission est de s'assurer de donner toutes les chances possibles au nouveau-né pour qu'il ait un meilleur départ dans la vie;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au groupe d'entraide d'allaitement maternel « Les P'tits Gobe-Lait ».

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

103.04.12

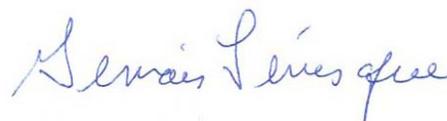
L'UNION AMICALE DU COLLÈGE DE SAINT-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE –
DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE l'Union Amicale, revue officielle du Collège Sté-Anne de La Pocatière rejoint plus de cinq mille cinq cents lecteurs (5 500) par parution;

ATTENDU QUE le 8 juin prochain Saint-Pacôme accueillera les participants au tournoi de golf annuel des membres de l'Union Amicale;

ATTENDU QUE l'Union Amicale prépare un numéro spécial nous permettant d'annoncer à la clientèle touristique les attraits et services offerts ainsi que le fort potentiel d'accueil de notre Municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents de participer à la réalisation de l'édition spéciale de l'Union Amicale en achetant une publicité de ¼ de page noir et blanc au montant de deux cents dollars (200,00 \$).



Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

104.04.12

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LINDA LÉVESQUE ET M. FRANCIS DIONNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne ont acquis la propriété sise au 287-A, boulevard Bégin le 25 novembre 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Linda Lévesque et M. Francis Dionne au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 287-A boulevard Bégin, et ce, selon l'ancien programme.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

105.04.12

RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QUE suite à la vérification comptable, certains comptes à recevoir, qui ne sont pas des comptes de taxes, datant de plus de trois (3) ans figurent toujours à nos livres;

ATTENDU QUE ses comptes datant de 2002 à 2007 sont devenus de mauvaises créances et ne peuvent être légalement récupérés;

ATTENDU QU'il est déplorable que ces créances n'aient pas été réclamées dans les années antérieures;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à la radiation de ces mauvaises créances pour un montant total de dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante-cinq cents (17 697,55 \$).

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201__

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

106.04.12

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE KAMOURASKA, L'ISLET ET RIVIÈRE-DU-LOUP (OBAKIR) – CONFIRMATION D'IMPLICATION

ATTENDU QUE OBAKIR a reçu la confirmation que la demande de financement déposée à la Fondation de la faune du Québec pour l'élaboration d'un plan d'aménagement et de conservation pour le tronçon aval de la rivière Ouelle a été accepté;

ATTENDU QU'un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) a été accordé et qu'il est possible de réaliser le projet à l'intérieur de ce budget;

ATTENDU QUE nous avons reçu un résumé du projet et une estimation de l'implication que chacun des partenaires devra apporter;

ATTENDU QUE notre implication représente six (6) jours de travail par personne, qui sera assumée par M. Gervais Lévesque, maire et M. Claude Paradis, employé municipal;

ATTENDU QUE nous devons confirmer notre participation à OBAKIR et que nous recevrons au cours du printemps une invitation à une rencontre afin d'amorcer les démarches;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer notre implication à OBAKIR pour le projet de plan d'aménagement et de conservation du corridor riverain de la rivière Ouelle, entre Saint-Pacôme et l'embouchure.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201__

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

107.04.12

ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – GALA PLÉADE

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de soixante dollars (60,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

108.04.12

**CLUB LIONS SAINT-PACÔME/RIVIÈRE-OUELLE – DEMANDE DE
COMMANDITE**

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle tient son souper BBQ annuel le 14 avril prochain;

ATTENDU QUE le Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle sollicite notre générosité en commanditant un prix de participation afin d'agrémenter leur soirée;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de donner deux chandails de la Municipalité de Saint-Pacôme à titre de prix de participation au Club Lions Saint-Pacôme/Rivière-Ouelle..

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

109.04.12

BPR GROUPE-CONSEIL – OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QUE BPR Groupe-conseil nous transmet un budget d'honoraires pour la réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées du secteur Nord du Rocher;

ATTENDU QUE cet outil nous permettra d'avoir un portrait d'ensemble de ce secteur, d'élaborer et d'appliquer des stratégies de résolution de problèmes et ainsi, la Municipalité sera en mesure de sensibiliser les résidents à l'importance de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à mettre à niveau les installations septiques;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin, et, le vote ayant été demandé par le conseiller M. Nicholas Ouellet, il est résolu à la majorité des membres présents d'accepter l'offre de service de BPR Groupe-conseil pour la réalisation du relevé sanitaire pour le secteur Nord du Rocher au montant de quinze mille trois cent cinquante dollars (15 350,00 \$) plus les taxes.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

110.04.12 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 – OFFICE D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Pacôme tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	49 676 \$
DÉPENSES	
Administration	14 121 \$
Conciergerie et entretien	10 029 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	25 513 \$
Remplacement, amélioration et modernisation (RAM)	10 052 \$
Financement/Contrepartie Immobilière SHQ	40 765 \$
Services à la clientèle	416 \$
Total des dépenses	100 896 \$
DÉFICIT	(51 220 \$)
Remplacement, amélioration et modernisation	150 \$
DÉFICIT APRÈS CAPITALISATION	(51 070 \$)
Partage du déficit	
	SHQ 90% 46 113 \$ \$
	Municipalité 10% 5 107 \$

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général

COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

111.04.12

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, d'aller en appel d'offres sur invitation auprès d'entrepreneurs pour le balayage des rues de notre municipalité et que la plus basse soumission soit acceptée.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201__

Frédérick Lee, directeur général

COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2012 à laquelle étaient présents, M. le Maire, Gervais Lévesque, Madame la conseillère, Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers, Sylvain Dubé, Jean Santerre, Daniel Jean et Nicholas Ouellet.

112.04.12

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h42.

Gervais Lévesque, maire

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE

CE ____^e jour de _____ 201_

Frédéric Lee, directeur général